

— LES OBLIGATIONS — D'ÉPARGNE — DE L'ONTARIO —

EN VENTE MAINTENANT

SÉCURITÉ

La province de l'Ontario se porte entièrement garante de votre capital et de l'intérêt réalisé sur votre placement.

ABORDABILITÉ

Offertes aux petits et aux grands investisseurs à partir de 100 \$ jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$.

OPTIONS

Choisissez parmi trois types d'obligations d'épargne de l'Ontario. Toutes les options d'achat ci-après sont offertes avec intérêts composés ou versés annuellement.

OBLIGATION À TAUX FIXE

Taux d'intérêt fixe jusqu'à échéance. Vous avez l'option d'acheter des obligations à taux fixe offrant des termes de trois ans ou de dix ans.

OBLIGATION À TAUX ACCÉLÉRATEUR

Taux d'intérêt qui augmente chaque année pendant la période complète de cinq ans.

OBLIGATION À TAUX VARIABLE

Un nouveau taux annuel est fixé chaque année jusqu'à l'échéance, le 21 juin 2021.

FLEXIBILITÉ

Vous pouvez encaisser vos obligations à taux variable chaque année, en date du 21 juin, et vos obligations à taux accélérateur tous les six mois, le 21 juin et le 21 décembre. Tous les titulaires d'obligations profitent de 14 jours supplémentaires pour encaisser leurs obligations. Les obligations arrivées à échéance peuvent être encaissées en tout temps. Vous pouvez vendre vos obligations par l'entremise d'un courtier en valeurs mobilières ou les céder à une autre personne.

AVANTAGES FISCAUX

Si vous le souhaitez, vous pouvez placer vos obligations d'épargne de l'Ontario dans votre REER ou REEE autogéré.

COMMODITÉ

Vous pouvez acheter vos obligations d'épargne de l'Ontario auprès des banques ou sociétés d'investissement participantes. Si vous êtes titulaire d'obligations qui arrivent à échéance (à taux fixe (7 ans) de 2011, à taux accélérateur de 2013, à taux variable ou à taux fixe (3 ans) de 2015), vous pouvez continuer de faire fructifier votre placement en les échangeant contre des obligations de 2018 pendant la période de vente.

TAUX CONCURRENTIELS

Les taux seront annoncés le 1^{er} juin 2018. Pour plus de précisions sur les nouveaux taux pour 2018, visitez le site www.ontario.ca/obligationsdepargne ou composez sans frais le 1 888 212-2663.

Demandez les obligations d'épargne de l'Ontario à votre établissement bancaire ou à votre société d'investissement.

En vente du 1^{er} au 21 juin.

ontario.ca/obligationsdepargne
1 888 212-2663 • ATS: 1 800 263-7776

©2018, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario
ISSN 1710-6486 (Imprimé) ISSN 1710-6508 (En ligne)
ISBN 978-1-4868-1961-4 (Imprimé) 978-1-4868-1963-8 (PDF)



ontario.ca/obligationsdepargne

